



Par la mobilisation, les agents RCC obtiennent gain de cause et contraignent la direction à les rétablir dans leur droit !

**Résister
Revendiquer
Reconquérir**

FORCE OUVRIERE S'EN FELICITE

Contact

06 12 11 26 61

fory@adp.fr

Adp.forceouvriere@gmail.com

Cette semaine, les agents en RCC vont recevoir un courrier de la direction qui vont les rétablir dans leur droit. Ils vont toucher **une prime équivalente au montant cumulé des primes de participation et intéressement au titre de l'année 2022 augmentée de 22%.**

En effet, la direction avait d'une part imposée des accords contraire au statut du personnel et d'autre part avait proposée à la signature des agents des documents contradictoires.

Depuis septembre dernier, les collègues en RCC combattent pour être rétabli dans leur droit. Lettre ouverte adressée au PDG, assemblées et réunions quasiment tous les 15 jours, Constitution d'un comité pour l'unité incluant les syndicats qui le souhaitaient, rassemblement devant le siège, élection de leur propre délégation, recherche constante de l'action commune de tous les syndicats, ...

Bien qu'opposé au principe des accord intéressement/ participation, le syndicat FORCE OUVRIERE a pris ses responsabilités dans cette bataille estimant que cette situation était avant tout discriminante pour les agents en RCC et contraire au statut du personnel ;
Bien que totalement opposé à l'accord RCC qui n'était rien d'autre qu'un plan de licenciement dont chaque agent mesure les conséquences sur le terrain aujourd'hui ;

Le syndicat FORCE OUVRIERE a non seulement pris ses responsabilités mais a participé à chaque étape de cette bataille. Il a rendu compte du mandat donné à chaque assemblée et est resté dans le cadre de la démocratie des assemblées.

Le syndicat FORCE OUVRIERE est fier d'avoir participé à ce mouvement. Nombre de collègues aujourd'hui en RCC ont été la génération ayant accueillis à ADP, les agents encore en poste aujourd'hui ! Au-delà de la revendication, c'était aussi une question de solidarité intergénérationnelle

Voilà qui devrait prêter à la réflexion !!!

Etablissement du mandat et des revendications, les porter à la direction avec des collègues élus, rendre compte des réponses de la direction, voter sur l'ensemble des propositions qui pourraient être faite, ...
Voilà la méthode de travail de Force ouvrière... La seule qui permettent y compris de ne pas tomber dans le piège du financement des revendications. Le financement c'est le problème de la direction. Pas de FO ni des agents !

Pas besoin d'un accord de méthode avec la direction pour négocier sur les revendications définies par les agents eux-mêmes.

Faire céder la direction est donc possible !

Ce qui est possible pour les RCC l'est pour les autres revendications portant sur les salaires, les primes pour les JO, le retour aux acquis supprimé comme les bonni, les effectifs, ...

La condition : l'indépendance à l'égard de la direction, la mobilisation si possible dans l'unité

A quelques semaines des JO, n'est-il pas temps de sérieusement se poser la question ?